



UNE VILLE EN OBSERVATION



Comment mieux protéger le patrimoine et vivifier les quartiers? La Ville révisé son plan d'affectation et un nouveau recensement est en cours. | page 3

Au cours d'une visite guidée de l'exposition *Préparer la Ville de demain*, le 21 mai, un plan éveille la discussion.

En hommage à Ioannis Capodistrias



Plusieurs événements sont consacrés ces prochains jours à Lausanne à ce personnage, qui a joué un rôle historique en Suisse et en Grèce. | page 2

Economies en vue



Jusqu'au 30 septembre, on peut commander un pommeau de douche «éco» à CHF 10.– au lieu de CHF 37.– et économiser 45% d'énergie. | page 4

Deux jours pour le partage

SOCIAL — Pour la première fois cette année, le Samedi du Partage Vaud organise une deuxième récolte au mois de juin. Ce vendredi 4 et ce samedi 5 juin, plus de 400 bénévoles se mobilisent dans le Grand Lausanne pour récolter des produits alimentaires et produits d'hygiène dans 33 enseignes (Migros et Coop) participantes.

La crise sanitaire continue de peser sur la Suisse et d'autant plus sur les personnes en situation de précarité. Les demandes de la part des associations ne cessent d'augmenter et de plus en plus de monde n'arrive plus à nouer les deux bouts. Aujourd'hui, la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CA-RL) vient en aide à près de 10'000 personnes par semaine dans le Grand Lausanne, contre 7000 en 2020. L'intégralité de la récolte sera livrée à la CA-RL puis

redistribuée gratuitement à une trentaine de structures membres. En 2020, ce sont plus de 71 tonnes de marchandises qui ont été récoltées et qui ont permis de venir en aide aux personnes vivant dans la précarité. Durant ces deux jours, les clients des enseignes participantes peuvent contribuer à la récolte en procédant à l'achat de produits de première nécessité. Merci d'avance aux Lausannoises et aux Lausannois de soutenir l'action du Samedi du Partage. | J. Collé



Des produits à acheter pour les personnes en situation de précarité.

Les dates du Passeport vacances

Dans notre dernier numéro imprimé, les dates de répartition des activités proposées dans le cadre du Passeport vacances étaient inexactes. Elles sont réparties cet été entre les 5 et 18 juillet, et entre les 9 et 22 août. | AM

→ www.apvrl.ch

Abonnez-vous à notre newsletter

Les sujets principaux de notre nouveau numéro, des liens vers les articles: vous pouvez recevoir gratuitement notre lettre d'informations toutes les deux semaines. Il suffit de vous inscrire à l'adresse ci-dessous, ou de scanner ce QR-code.

→ www.lausanne.ch/newsletter-inscription



SCANNEZ-VOI

Ioannis Capodistrias, un personnage lausannois

CULTURE — Du 2 au 19 juin, la Ville se met aux couleurs de la Grèce, dont le chemin vers l'indépendance a débuté il y a 200 ans. L'occasion de célébrer les liens entre cet Etat du sud de l'Europe et la capitale vaudoise, qui s'incarnent autour de la figure d'un homme hors du commun. Ioannis Capodistrias a aussi joué un rôle important dans la création de la Suisse moderne.

Son buste trône fièrement sur les quais d'Ouchy et, dès samedi 5 juin, une allée en son nom y sera inaugurée, l'allée Ioannis-Capodistrias. Pourtant, rares sont celles et ceux qui connaissent ce personnage au parcours impressionnant.

Médecin, humaniste et diplomate grec de haut rang, Ioannis Capodistrias est né à Corfou en 1776, et mort en 1831 à Nauplie, capitale de la Grèce nouvellement indépendante. Il en aura été le premier gouverneur. Envoyé de la Russie en Suisse, à l'heure de l'effondrement de l'empire napoléonien et de la recomposition de l'Europe, Capodistrias fut un promoteur chevronné de l'unité de la Confédération, un artisan minutieux de sa Constitution, un garant de sa neutralité et un défen-



Le buste de Ioannis Capodistrias à Ouchy.

seur de l'autonomie du canton de Vaud et de l'intégration du canton de Genève à la Suisse. En remerciement de son rôle essentiel, il fut fait premier Bourgeois d'honneur de la Ville de Lausanne, ainsi que citoyen d'honneur de celle de Genève et du Canton de Vaud. | JD

A ne pas manquer

- Un grand jeu pour tester vos connaissances sur la Grèce et l'histoire qui lie la Suisse à ce pays.
- L'inauguration de l'allée Ioannis-Capodistrias le samedi 5 juin à 11h, sur les quais d'Ouchy.



- L'exposition *Ioannis Capodistrias, le canton de Vaud et la révolution grecque* au Forum de l'Hôtel de Ville du 2 au 19 juin. Les conférences, pièce de théâtre, avant-première et propositions de lecture des bibliothèques de la Ville.

→ www.lausanne.ch/ioannis-capodistrias

Pour concrétiser un projet de quartier

PARTICIPATION — Pour accompagner vos projets dans le cadre du Budget participatif de la Ville, il existe des permanences dont la prochaine aura lieu le 15 juin de 16h à 18h à la bibliothèque de la Sallaz. Nouveauté cette année, chaque foyer lausannois recevra un bulletin de vote dans sa boîte aux lettres.



Il reste trois mois pour déposer les projets.

Pour rappel, le Budget participatif est un processus à travers lequel une partie du budget de la Ville (CHF 175'000.- cette année) est consacré au financement de projets proposés par des habitantes et habitants. Ces projets doivent viser à améliorer la qualité de vie et la cohésion dans leur quartier. Chaque individu, sans condition d'âge ni de nationalité, peut participer dans la mesure où son projet (sollicitant une contribution de la Ville de max CHF 20'000.-) est représenté par un collectif ou une organisation composée d'au minimum trois personnes. La population est ensuite appelée à choisir parmi les projets déposés. En 2019, pour la première fois, chaque Lausannoise et Lausannois

a ainsi eu la possibilité de décider comment dépenser une subvention communale, en proposant et sélectionnant des projets d'intérêt pour leur quartier.

Comment transformer mon idée en projet?

Concevoir un projet n'est pas un exercice facile et la Ville en a conscience. C'est pourquoi elle met en place des permanences d'accompagnement en partenariat avec l'association Reliefs et l'atelier OLGa qui sont là pour vous conseiller. N'hésitez pas à deman-

der de l'aide par courrier électronique ou en consultant les dates des permanences d'accompagnements sur le site internet.

Comment voter pour mes projets préférés?

Pour être réalisé, un projet doit avoir démocratiquement obtenu une majorité de voix lors du vote. Vous avez trois possibilités pour voter: sur le site internet, par bulletin papier dans l'une des urnes réparties dans la Ville ou par correspondance en renvoyant votre bulletin de vote par la poste. Cette année, chaque foyer lausannois recevra pour la première fois un bulletin de vote dans sa boîte aux lettres. | J. Erard

→ budget-participatif@lausanne.ch
→ www.lausanne.ch/budget-participatif

Calendrier 2021

Phase 1, dépôt de projets: 19 février – 5 septembre
Phase 2, étude de faisabilité: 6 septembre – 15 octobre
Phase 3, promotion et vote: 16 octobre – 28 novembre
Annonce des projets lauréats: 18 décembre

Soutien aux produits bio



Le verger de la ferme Rosat.

ENVIRONNEMENT — Envisagez-vous de créer un four à pain communautaire, un verger, un rucher, une épicerie participative ou tout autre projet permettant de produire, transformer ou distribuer des produits Bio sur le territoire lausannois? Présentez vite votre idée, la Ville dispose d'un montant de CHF 50'000.- pour financer l'ensemble des projets lauréats. Délai de candidature fixé au 15 juin 2021. | EE

→ www.lausanne.ch/appeal-projets-bios

Pistes cyclables: vos avis

MOBILITÉ — Près de 7,5 km d'aménagements cyclables ont vu le jour dans le cadre des mesures Covid. La Municipalité souhaite à présent connaître les avis de la population sur ces réalisations.

À l'issue du déconfinement, la crainte d'un report massif vers l'automobile à cause de la distanciation sociale a poussé la Municipalité à mettre rapidement en place des solutions encourageant la mobilité active. Toutefois la phase de concertation habituelle des différents milieux concernés n'a pas pu avoir lieu. Quels sont les aménagements que vous appréciez et ceux qui pourraient être améliorés? La Ville lance un sondage en ligne en collaboration avec l'Observatoire universitaire du vélo et des mobilités actives (OUVEMA). Vous pouvez partager votre expérience jusqu'au 25 juin. | S. Wisard

→ www.unil.ch/ouvema/lausanne



Qui a droit aux subsides pour l'assurance-maladie?

En application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), les Lausannoises et Lausannois dont la situation financière le justifie peuvent bénéficier d'un subside cantonal pour subventionner une partie ou la totalité des primes d'assurance-maladie obligatoire, destinée aux soins de base. A noter que les primes des assurances complémentaires (LCA) restent entièrement à la charge de l'assuré.

Pour toute info utile ou dépôt d'une demande:

→ **Service des assurances sociales**
Place Chauderon 7 (1^{er} étage)
1003 Lausanne - 021 315 73 40

→ sas.amal@lausanne.ch

→ www.lausanne.ch/assurances-sociales
Lundi-vendredi: 8h30-11h45 et 13h-17h

Lien pour évaluer un droit et déposer une demande en ligne:

→ www.lausanne.ch/assurances-sociales

En raison de la pandémie et afin de limiter les contacts dans nos locaux, les demandes sont actuellement traitées prioritairement par téléphone.

Au Conseil communal

Au cours de sa séance du mardi 25 mai, le Conseil communal a longuement débattu du **plan climat** (rapport-préavis no 2020/54) et des réponses de la Municipalité à neuf postulats déposés en lien avec le changement climatique. Deux réponses sur neuf ont été refusées. Pour rappel, ce plan vise notamment à aboutir à «zéro véhicule thermique à Lausanne en 2030». Le Conseil a approuvé une enveloppe de CHF 1'500'000.- pour la

réalisation de démarches participatives et d'études utiles à l'accomplissement du plan climat. | AM

Les séances du Conseil communal de Lausanne sont publiques.

Les séances passées sont à voir en vidéo à l'adresse www.sonomix.ch/live/lausanne Information complète sur www.lausanne.ch/conseil-communal

IMPRESSUM / Ville de Lausanne Le Journal

Rédactrice responsable: Amélie Nappey-Barrail (ANB)
Rédacteur principal: Alain Maillard (AM)
Equipe rédactionnelle: Françoise Augsburg (FA), Maryam Ben Ahmed (MBA), Nicole Cosendai (NC), Jeanne Dubuis (JD), Sylvie Ecklin (SE), Etienne Elsner (EE), Alexia Hagenlocher (AH), Alexandra Iwanoff (AI), Wiktor Korewa (WK), Selsabil Maadi (SM), Yann Rod (YR).
Contact: Ville de Lausanne - Le Journal, Bureau de la communication, Escaliers du Marché 2, Case postale 6904, 1002 Lausanne, presse@lausanne.ch
Journal en pdf et abonnement à la newsletter sur www.lausanne.ch/lejournale
Editeur: Ville de Lausanne - Impression: CIL Lausanne

Ces plans qui (re-)définissent la ville

URBANISME — La révision du Plan d'affectation communal (PACom), entamée en 2020, a fait l'objet d'une exposition du 19 au 29 mai au Forum de l'Hôtel de Ville, *Préparer la ville de demain*. Visite guidée en compagnie d'Alexandra Ecclesia, collaboratrice à la protection du patrimoine au Service de l'urbanisme.

Ce vendredi 21 mai, une quinzaine de personnes participent à la visite. La plupart connaissent déjà un peu et souhaitent mieux mesurer les instruments de planification de la Ville. Dans quelle mesure sont-ils contraignants? Quel est leur impact sur la protection ou la construction de bâtiments? Les réponses ne sont pas simples. Les discussions, portant notamment sur la situation particulière des territoires forains, prolongent la visite bien au-delà d'une heure.

En introduction, Alexandra Ecclesia rappelle que le PACom actuel date de 2006, et que la loi cantonale oblige à le réviser tous les 15 ans. Des buts ont été fixés pour la révision actuelle: mieux préserver le patrimoine bâti et naturel, parce qu'à Lausanne «on est de plus en plus soucieux de le protéger»; adapter la ville au changement climatique; mieux prendre en compte l'identité et la spécificité des quartiers.

Pour ce troisième objectif, une consultation de la population a été menée ces derniers mois. Quelques dizaines d'avis sont exposés ici. On peut lire par exemple sur un panneau qu'à la place du Château, «on

fait des grillades et des dîners canadiens. C'est un peu le centre du quartier, un point de rencontre, une bouffée d'air.»

Patrimoine et quartiers

Le PACom «va déterminer ce qu'on a le droit de construire. Si vous êtes propriétaire, vous allez le consulter pour voir ce que vous avez le droit de faire». Tout ce qui est déjà répertorié est accessible en ligne, sur les guichets cartographiques de la Ville, du Canton ou de la Confédération.

A voir les cartes exposées, on réalise à quel point l'affaire est complexe. Un inventaire fédéral (ISOS) montre en rouge les périmètres de la ville pour lesquels la «sauvegarde de la substance» est exigée. Au recensement architectural du Canton de Vaud, la Tour Bel-Air figure en note 1, elle est donc d'importance nationale, alors que le Palais de Rumine est d'importance régionale. Sur une autre carte, on voit en gris qu'une grande partie du patrimoine bâti n'a pas encore été évaluée; une révision de recensement est en cours (voir ci-dessous).

D'autres panneaux illustrent la démarche visant à mieux cerner la richesse et la



L'exposition montrait des panneaux consacrés aux quartiers et aux avis de la population.

singularité des différents quartiers. Les regards évoluent, explique encore Alexandra Ecclesia. Il y a quelques décennies, on n'aurait pas considéré que le quartier de la Bourdonnette, témoignage de l'architecture du 20^e siècle, mérite d'être protégé.

La révision du PACom arrive au bout de sa première étape. La deuxième fera l'objet d'une nouvelle exposition dans plusieurs mois. | AM

→ <https://map.lausanne.ch>
→ www.lausanne.ch/2030

Comment les bâtiments lausannois sont notés

PATRIMOINE — Le recensement des bâtiments, entamé dans les années 1970, est en voie d'être complété. Des personnes mandatées sillonnent des quartiers sélectionnés. Leurs observations permettent d'attribuer aux bâtiments et autres objets des notes de 1 à 7. Entretien avec Martine Jaquet, déléguée communale à la protection du patrimoine.

A quoi servent ces notes?



Martine Jaquet:

Elles permettent de qualifier l'intérêt des objets, mais ce n'est pas encore une protection. La note 1 est attribuée aux monuments

d'importance nationale, comme à Lausanne la Cathédrale, le Château, l'église Saint-François, la Tour Bel Air ou encore le siège de la Vaudoise assurance à la place de Milan, œuvre de l'architecte Jean Tschumi. La note 2 signifie une importance régionale, la note 3 un intérêt local, la note 4 indique que l'objet est «bien intégré» et participe à l'identité d'un lieu. Ce travail de recensement est de compétence cantonale, en collaboration avec les communes.

A Lausanne, on est encore assez loin d'avoir tout recensé, il reste de nombreuses zones grises sur nos cartes. Ce complément de recensement a débuté en 2020, à la fois pour augmenter le nombre de bâtiments notés et pour nous assurer que des notes déjà attribuées sont toujours pertinentes. Sa base légale

devrait être précisée dans la nouvelle loi sur la protection des monuments et des sites, en cours de révision au Grand conseil vaudois.

Où en est le recensement en cours?

Nous avons identifié des périmètres prioritaires sur la base de l'inventaire fédéral (ISOS) réalisé en 2015. Ces périmètres, que vous pouvez voir sur notre guichet cartographique en ligne, sont en cours d'examen. Les notes devraient être publiées au début de l'été. En même temps, de nouveaux mandats ont été attribués par le canton début 2021, d'autres suivront d'ici la fin de l'année. Tout cela avance petit à petit, la démarche n'est pas limitée dans le temps.

Rêveriez-vous de tout recenser et de protéger davantage?

Oui, je rêverais qu'un recenseur passe partout. Mais c'est un rêve de connaissance, pas une envie de tout mettre sous cloche. Il est vrai que presque chaque objet bâti présente un intérêt historique, néanmoins on peut faire disparaître certaines choses.

La sensibilité au patrimoine a évolué. Il y a 40 ans, on n'imaginait pas

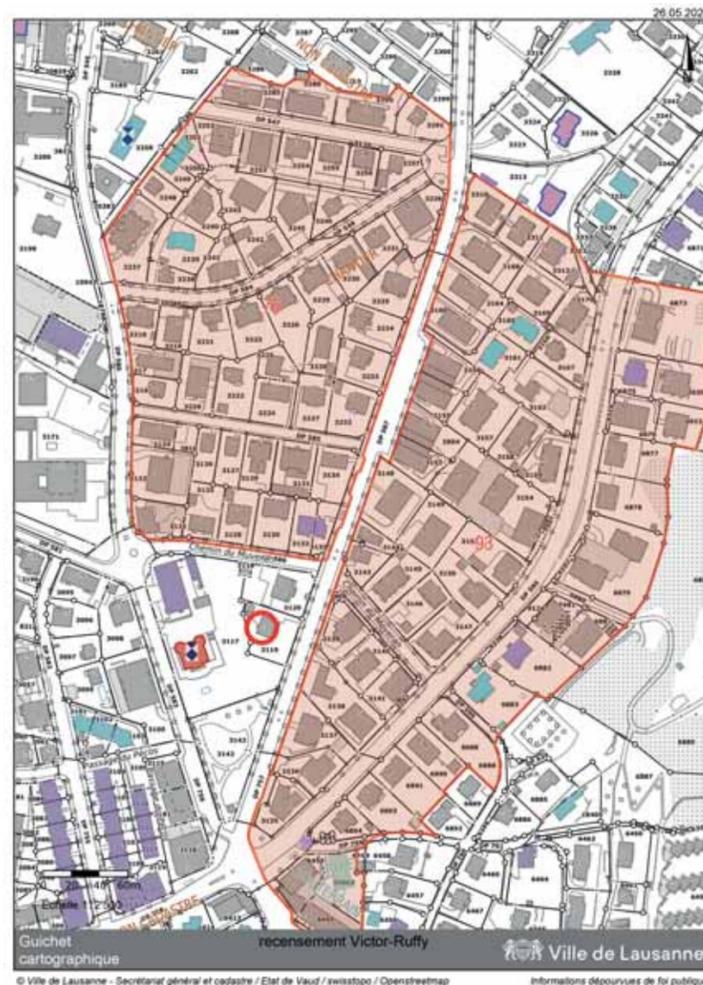
attribuer une note à une usine. On a démolit des immeubles de style Art nouveau qu'on trouvait «moches». D'autres villes ont mis en œuvre des protections par sites; à Lausanne, où le patrimoine est moins cohérent qu'ailleurs, nous n'avons pas de grande zone protégée.

Comment opèrent les personnes qui recensent?

Des historiennes et des historiens de l'art ainsi que des architectes sont mandatés par le canton. Une petite dizaine de personnes opèrent actuellement, elles observent, prennent des photos, complètent leur travail par la consultation de documents d'archives (plans, photographies, etc.), identifient les transformations importantes, puis rédigent des fiches de recensement. Ensuite, nous avons une commission qui réunit des spécialistes de la conservation du patrimoine du Canton et de la Ville afin d'examiner ces fiches et valider les notes. Ces propositions de notes sont ensuite soumises à la Municipalité, qui les entérine.

Qu'est-ce que ça implique pour les propriétaires?

Nous les informons, mais ils ne sont pas avertis du jour de la visite, puisque celle-ci reste sur le domaine public. Il n'y a pas de visites à l'intérieur, ou tout au plus dans la cage d'escalier. Puis les propriétaires peuvent consulter les fiches de recensement sur le site du canton.



© Ville de Lausanne / Etat de Vaud / swisstopo / Openstreetmap

Un recensement est en cours dans ces deux secteurs de part et d'autre de l'avenue Victor-Ruffly. Seuls quelques objets avaient déjà été évalués.

Il y a parfois la crainte qu'une note puisse les empêcher de faire ce qu'ils ou elles veulent, ou qu'on les oblige à faire des choses qui leur coûteraient cher. Je réponds qu'il y a une responsabilité culturelle par rapport à la collectivité, et que ces notes peuvent aussi leur béné-

ficier comme une reconnaissance de qualité et de valeur de leur objet et du soin apporté à son maintien. | Propos recueillis par AM

→ Le guichet cartographique: <https://map.lausanne.ch>



Allons-y!

L'évasion à petits prix

ARCHÉOLAB

L'Archéolab est un pôle interactif et ludique de découverte de l'archéologie par l'expérimentation. Destiné principalement aux enfants et aux familles, cet espace unique en Suisse permet de se glisser dans la peau d'un archéologue et de voyager dans le temps. Au cœur des vestiges d'une villa romaine, le visiteur découvre de manière vivante et divertissante la vie quotidienne des hommes du passé. Actuellement, exposition interactive *Crime à la romaine*, jusqu'au 12.12.2021.

Prix: Jusqu'à 16 ans: gratuit / étudiants, chômeurs, AVS, AI: CHF 5.- / sinon CHF 7.- / billet combiné avec le musée d'art de Pully: CHF 12.- / premier samedi du mois: gratuit

Lieu: Avenue du Prieuré 4, 1009 Pully

Transports: TL 4, 25

→ Pully-Gare / TL 9 → Clergère

Horaires: Mercredi 14h-18h, samedi-dimanche 11h-18h (ou sur réservation pour les classes ou les anniversaires).

Fermeture estivale du 4 juillet au 1^{er} septembre

Infos: 021 721 38 00

→ musees@pully.ch
→ www.archeolab.ch

Faire fleurir la ville

ENVIRONNEMENT — Vous l'avez certainement constaté en vous baladant en ville, les fleurs sont partout! La Ville mène une politique de fleurissement urbain qui offre, dans les parcs, le long des avenues ou au bord du lac, une vision champêtre soufflant un esprit de liberté.

Cette démarche a été initiée en 2019 avec la plantation de 120'000 bulbes. Elle s'est étoffée à l'automne 2020 avec la plantation de 60'000 bulbes à fleurs composées d'anémones, de muscaris, crocus et autre jonquilles dans divers petits espaces publics.

Il s'agit là d'une action participative, menée avec les partenaires suivants: associations EnVie Montchoisi, Habitants des Fiches Nord, Quartier du Vallon, Terrain d'aventure de Malley, centres d'animation de Grand-Vennes et du Vallon, centre de quartier de Malley-

Montelly-la Pagode, centre socio-culturel de la Bourdonnette, collectif Vinet-Beaulieu, collège du Bélvédère, maisons de quartier du Désert, des Faverges, de la Pontaise, de Sous-Gare, la Valencienne.

Enfin, cette action a été complétée par une plantation mécanisée de 60'000 bulbes composés d'un mélange de jonquilles jaunes et blanches.

Plantation aléatoire

Cette démarche illustre l'évolution de la politique de fleurissement



Douze variétés de narcisses auprès du collège de La Sallaz.

urbain menée par la Ville pour améliorer la visibilité des espaces fleuris et privilégier des réalisations plus naturelles et écologiques. Cette plantation libre et aléatoire de plusieurs espèces et variétés donne aujourd'hui l'image d'une prairie

fleurie naturelle, à l'opposé des massifs classiques ordonnancés. Ainsi, les Lausannoises et Lausannois ont pu se régaler d'une formidable explosion de fleurs ce printemps et pourront continuer à les apprécier tout au long de l'année. | EE

Du vin pour vos paniers locaux

PRATIQUE — Afin de renforcer son soutien aux circuits courts, la Ville va offrir des bons de CHF 50.- à faire valoir sur les Vins de Lausanne. Ceux-ci seront distribués aux 100 premières personnes inscrites à un abonnement de panier d'une des structures membres de la Fédération Romande d'Agriculture de Proximité (FRACP).

Aimez-vous consommer sain et local? Dans le cadre de ses mesures face à la crise sanitaire, la Ville de Lausanne encourage et soutient les fournisseurs de paniers de fruits, légumes et produits locaux transformés livrés aux Lausannoises et aux Lausannois. Elle

entend ainsi promouvoir le rapprochement entre les consommateurs et les producteurs, pour ainsi favoriser une agriculture locale, solidaire et à taille humaine.

Les bons parviendront aux bénéficiaires par courrier postal, et les vins pourront être retirés à la Ferme Vaudoise à Lausanne, au domaine du Burignon à Saint-Saphorin ou au Château Rochefort à Allaman. L'action est valable jusqu'au 30 septembre 2021. | EE

→ Service des parcs et domaines: 021 315 57 15
→ FRACP: 079 486 59 01

L'action «douches éco» est de retour

ÉNERGIES — Après le succès de l'opération en été 2019, équiwatt propose à nouveau une action sur les douches économiques du 1^{er} juin au 30 septembre 2021. Pour CHF 10.- (au lieu de 37.-), les ménages lausannois et ceux des 19 communes alimentées en eau par Lausanne pourront économiser 45% d'énergie (eau et chaleur) grâce à ces pommeaux «éco».

Saviez-vous qu'une douche de cinq minutes peut consommer jusqu'à 100 litres d'eau (env. 20 litres par minute)? Les douches consomment ainsi l'essentiel de l'eau chaude d'un ménage, celle utilisée par les lave-linges et lave-vaisselles est chauffée directement dans l'appareil.

17'000 litres par an

Dans la majorité des cas, l'eau chaude constitue même le deuxième poste le plus gourmand en énergie après le chauffage. Plus précisément, une douche chaude consomme chaque jour environ 600 kilowattheures thermiques et

17'000 litres d'eau chaude par personne et par an.

Comment économiser

On peut diminuer cette consommation de 45%, sans effort et sans perte de confort, grâce à des pommeaux de douche économiques. Pour faciliter l'accès à ces économies, équiwatt, le programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne, propose à nouveau, en partenariat avec le Service de l'eau, des pommeaux de douche «éco» à CHF 10.- au lieu de CHF 37.-.

Commandez sans attendre

Pour en obtenir un, il suffit de remplir le coupon-réponse ci-joint et de le renvoyer à l'adresse indiquée ou de le commander en ligne. L'offre est valable jusqu'au 30 septembre 2021. | FA

→ www.equiwatt.ch/douche-eco



CONSOMMER MOINS. UN VRAI PLUS

Je commande!

un pommeau de douche (un seul par ménage) d'une valeur de CHF 37.-/pce au prix réduit de CHF 10.-/pce (y compris TVA et expédition)

Prénom Nom

Adresse

NPA Téléphone

Email

Les pommeaux sont envoyés par la poste, dans les 3 semaines suivant la commande, accompagnés d'un bulletin de versement. Garantis 2 ans. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2021

Voir conditions sous www.equiwatt.ch/douche-eco

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer de quelle manière est chauffée l'eau à votre domicile

- mazout
- gaz naturel
- pompe à chaleur
- chauffage urbain
- mazout/électricité en été
- gaz nat./électricité en été
- bois
- autres

Renvoyez cette carte de commande à:

ecoLive
Douches éco
Rte de Valavran 1
1293 Bellevue / GE

Ou commandez directement par internet à l'adresse suivante:

www.equiwatt.ch/douche-eco

Vos données ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou transmises à des tiers.



Cette action, initiée par la fondation myclimate, est financée par la fondation KliK pour la protection du climat et la compensation de CO₂.

Un projet de Financé par Partenaires

Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK

